

Assemblée Générale Ordinaire ALDA

26 décembre 2023



**AVORIAZ**

1800

## Ordre du jour

- 1/ Rapport Moral du Président (Résolution 1).
- 2/ Rapport de l'expert-comptable et approbation des comptes (Résolution 2).
- 3/ Quitus de gestion (Résolution 3).
- 4/ Renouvellement du tiers sortant du Syndicat au titre de l'exercice 2023/2024 (résolution 4).  
Sont membres sortants cette année :  
Madame : Annie FAMOSE  
Messieurs : Emmanuel ARENS, Thomas ARNEODO, Richard BOUILLON (démissionnaire),  
Jean-Paul CLOPPET, Joël GILBERT, Jean Marc VELLEMAN.
- 5/ Information sur les procédures juridiques en cours.
- 6/ Questions diverses.



1/ Rapport Moral du Président (Résolution 1).

2/ Rapport de l'expert comptable et approbation des comptes (Résolution 2).

Présentation de Madame Catherine BOCQUET

Cabinet In Extenso

### Charges de fonctionnement



Ce poste regroupe toutes les charges de l'association, hormis les impôts et taxes et charges de personnel. Elles incluent les frais généraux de l'accueil, des espaces verts etc... et de fonctionnement de l'association.

## Impôts et taxes

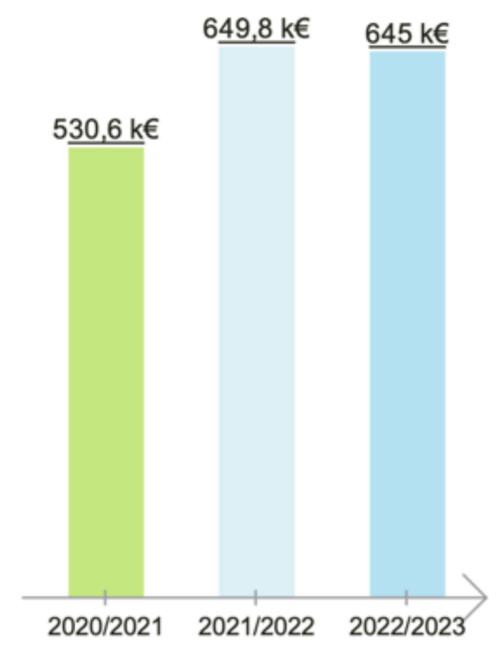


Ce poste regroupe la formation professionnelle continue ainsi que la taxe sur les salaires.

## Charges de personnel

		% Produits
2022/2023	645 012 €	40,68%
2021/2022	649 826 €	48,45%

 **-0,74%** **-4 814 €**



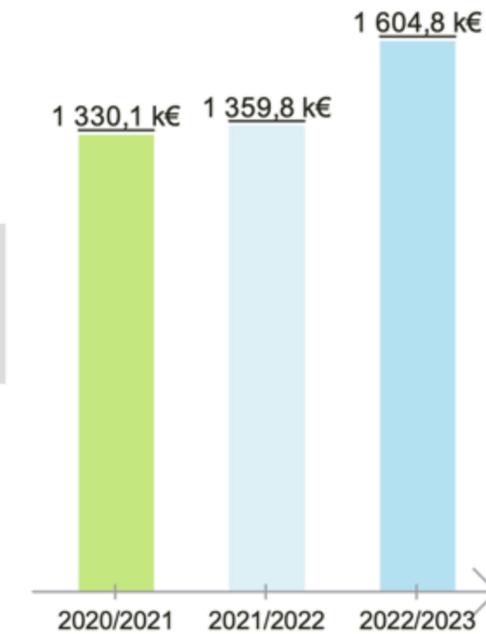
## Activité globale

	2022/2023	2021/2022
Ressources associatives	1 480 100 €	1 243 740 €
Ventes de marchandises	21 154 €	14 199 €
Prestations vendues	84 253 €	83 162 €
<b>Activité globale</b>	<b>1 585 507 €</b>	<b>1 341 101 €</b>

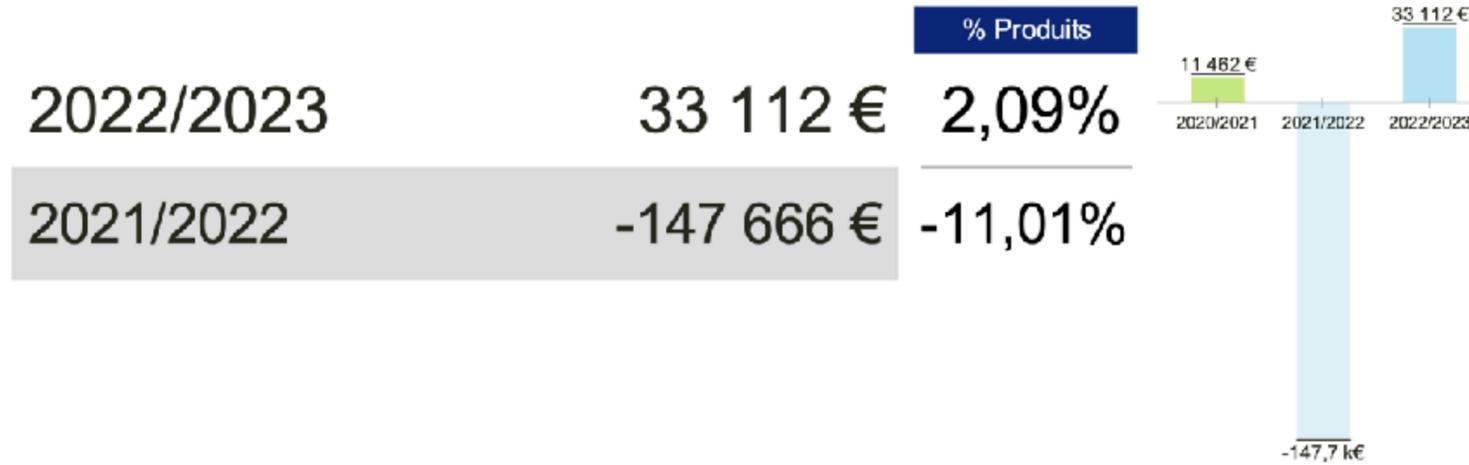
Les ressources associatives correspondent aux cotisations perçues par ALDA. Elles intègrent 109 874 € perçus au titre de la redevance M<sup>2</sup>.

## Produits de fonctionnement

2022/2023	1 604 759 €
2021/2022	1 359 840 €



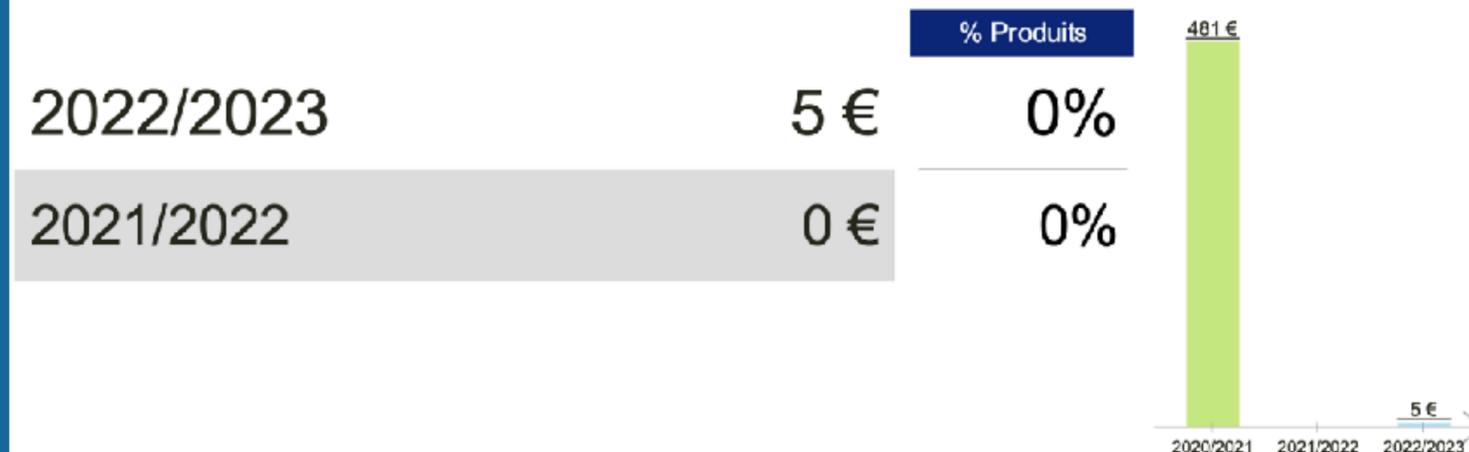
### Résultat courant non financier



La dotation aux amortissements s'établit à 126 628 € contre 124 331 € en N-1.



### Résultat financier



### Résultat exceptionnel



### Résultat de l'année



# Votre Trésorerie

Votre résultat n'est pas égal à votre solde de trésorerie

Pour pouvoir évaluer la trésorerie dégagée au cours de l'exercice 2022/2023 votre résultat doit être "corrigé"...

## RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE ET APPROBATION DES COMPTES (RÉSOLUTION 2).

### Repartons de votre résultat

Résultat de l'exercice 2022/2023	30 726 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+126 478 €
Produits sans encaissement de trésorerie	0 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
<b>Capacité à générer de la trésorerie</b>	<b>157 204 €</b>

*C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité*



Cette capacité doit être corrigée par l'ensemble de vos choix de financement

Financements externes : Ce qui est rentré	GAF : 157 204 €
Dons, Legs en nature	0 €
Souscription d'emprunts	0 €
Subventions d'investissements	0 €
Autres financements	0 €
<b>Total rentré</b>	<b>0 €</b>

## RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE ET APPROBATION DES COMPTES (RÉSOLUTION 2).

Cette capacité doit être corrigée par l'ensemble de vos choix de financement

Besoins financiers : Ce qui est sorti		<i>Report : 157 204 €</i>
Investissements		-65 695 €
Remboursements d'emprunts (Capital)		0 €
Remboursements sur autres financements		0 €
<b>Total sorti</b>		<b>-65 695 €</b>
		<i>A reporter : 91 509 €</i>



Cette capacité doit être corrigée par l'ensemble des décalages liés à l'exploitation

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
			<i>Report : 91 509 €</i>
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers		+101 892 €	-101 892 €
Dettes fournisseurs		+76 820 €	+76 820 €
Autres créances		+39 250 €	-39 250 €
Autres dettes		-757 €	-757 €
<b>Total des décalages</b>			<b>-65 079 €</b>
			<i>Mouvement net de trésorerie : 26 430 €</i>

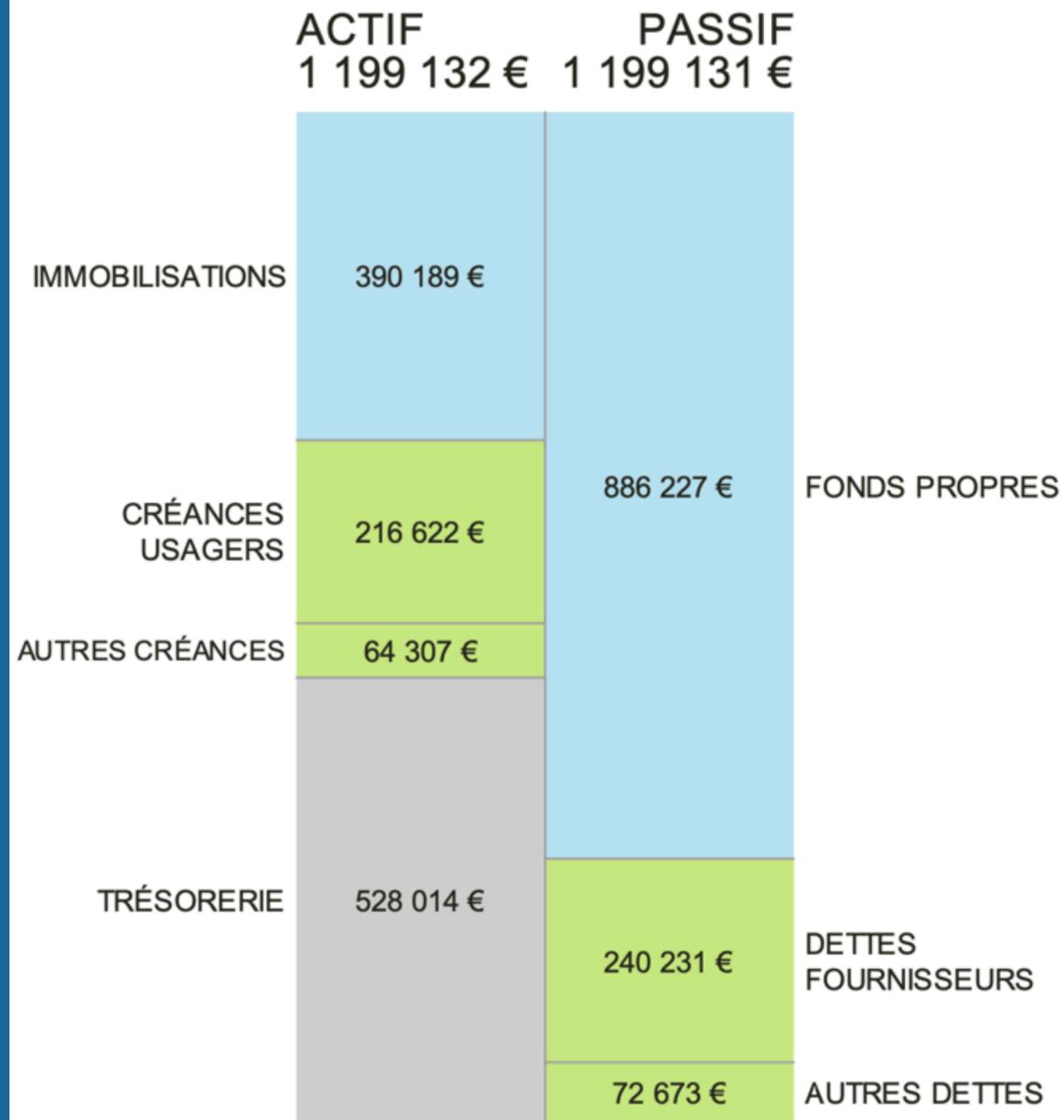
## Solde de trésorerie

Solde de trésorerie au 30/09/2022	501 584 €
+ Mouvements de trésorerie 2022/2023	+26 430 €
Solde de Trésorerie au 30/09/2023	528 014 €

# RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE ET APPROBATION DES COMPTES (RÉSOLUTION 2).

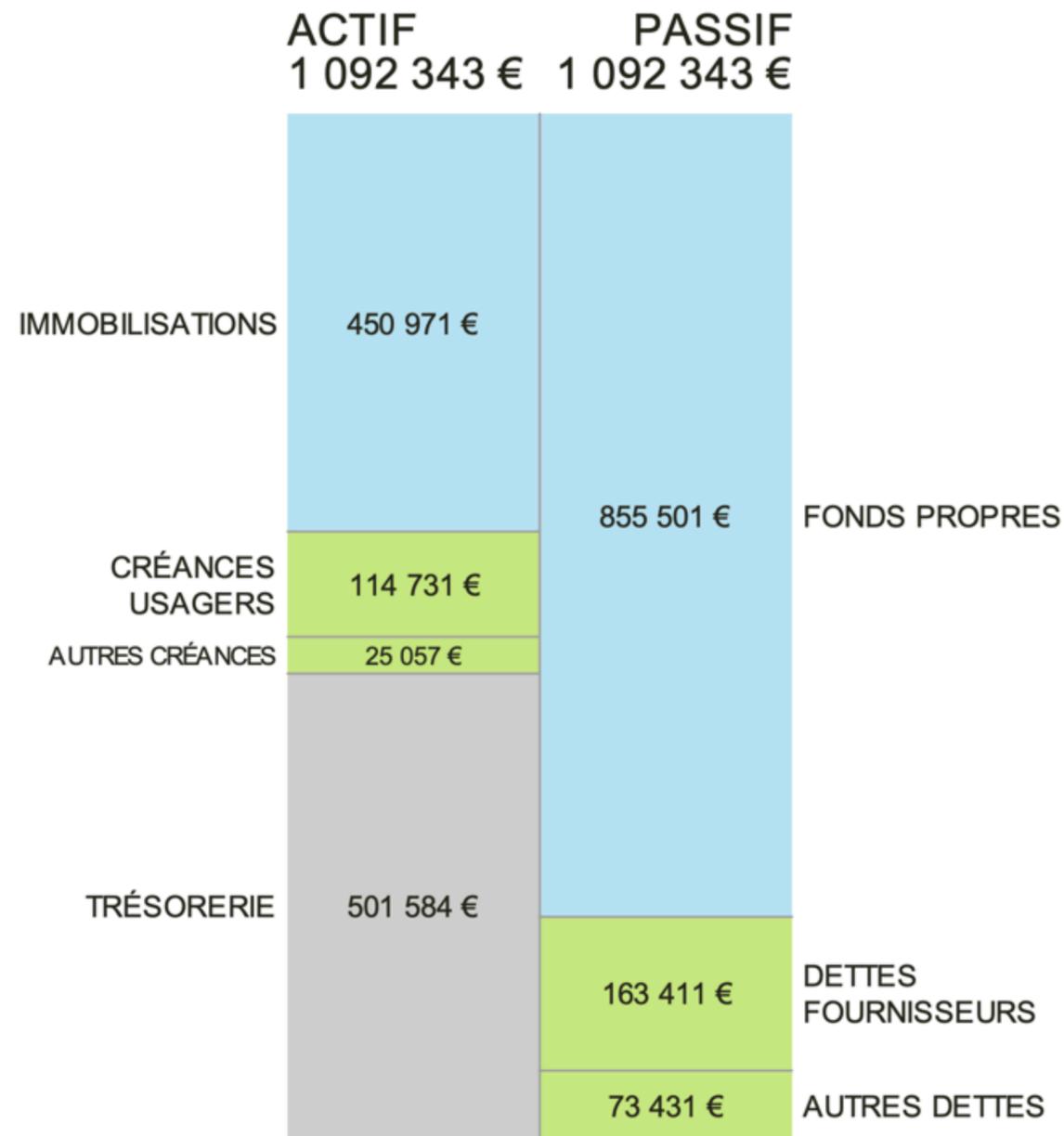
## VOTRE BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2023

### Bilan au 30/09/2023



■ FONDS DE ROULEMENT 496 038 €
 ■ EXCÉDENT EN F.R. 31 975 €
 ■ TRÉSORERIE 528 013 €

### Bilan au 30/09/2022



■ FONDS DE ROULEMENT 404 530 €
 ■ EXCÉDENT EN F.R. 97 054 €
 ■ TRÉSORERIE 501 584 €

Assemblée Générale Ordinaire ALDA 26 décembre 2023

3/ Quitus de gestion (Résolution 3).



## Assemblée Générale Ordinaire ALDA 26 décembre 2023

---

4/ Renouvellement du tiers sortant du Syndicat au titre de l'exercice 2023/2024 (résolution 4).

### **Sont membres sortants cette année :**

Madame : Annie FAMOSE

Messieurs : Emmanuel ARENS, Thomas ARNEODO, Richard BOUILLON (démissionnaire), Jean-Paul CLOPPET, Joël GILBERT, Michel RICHARD, Jean-Marc VELLEMAN

### **Se présentent :**

Madame : Annie FAMOSE

Messieurs : Emmanuel ARENS, Thomas ARNEODO, Bertrand BURGER, Jean-Paul CLOPPET, Christian FAVIER, Michel RICHARD, Jean-Marc VELLEMAN

# Assemblée Générale Ordinaire ALDA 26 décembre 2023

---

## 5/ Information sur les procédures en cours.

Procédure diffamation à l'encontre de Guy DION, Président de l'ALDA	
Présentation AGO ALDA 201222	
16 mars 2021	Réception procès verbal de réquisition par les services de l'ALDA
	Suivront les auditions des membres de l'ALDA ayant participé au Syndicat et à l'AGO du 24 août 2020
16 décembre 2022	Aucune suite connue à cette date
Syndicat ALDA 060723 AGO ALDA 250723	
6 juillet 2023	Aucune suite connue à cette date
Syndicat ALDA 261223	
26 décembre 2023	Aucune suite connue à cette date

# Assemblée Générale Ordinaire ALDA 26 décembre 2023

## Tribunal de commerce de Thonon les Bains

Pour rappel, information à l'occasion des AGO ALDA du 201222 et 250723 / Syndicat 250723 et 261223

22 février 2023	Jugement : Le tribunal se déclare incompétent, dit qu'en l'absence d'appel, l'entier dossier sera transmis au TC de Lyon, déboute la société Net and You de sa demande d'indemnité sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile, condamne la même société à payer à l'ALDA la somme réduite de 7 500€ à titre d'indemnité sur le fondement de l'article 700
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Tribunal de commerce de Lyon

Pour rappel, information à l'occasion de l'AGO ALDA du 250723 / Syndicat 250723

8 juin 2023	Convocation à l'audience du 29 juin 2023
29 juin 2023	Audience : Représentation des parties et établissement du calendrier de la procédure
Information AGO/Syndicat 261223	
25 septembre 2023	Séance de conciliation
27 novembre 2023	Séance de conciliation
Janvier 2024	Prochaine audience

# Assemblée Générale Ordinaire ALDA 26 décembre 2023

---

## ARCEP

Présentation AGO 201222	
24 octobre 2022	Décision du Conseil d'Etat : Ordonnance n° 467931 du Juge des Référéés qui ordonne : Article 1er : L'exécution de la décision n° 2022-RDPI du 190722 de l'ARCEP est suspendue. Article 2 : L'Etat versera à l'ALDA une somme de 3 000 € au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative
25 novembre 2022	Dépôt requête au fond au Conseil d'Etat
Présentation AGO 250723 / Syndicat 060723	
19 juin 2023	Décision du Conseil d'État : Les délais de 12 et 14 mois impartis à l'ALDA par la décision du 19 juillet 2022 courent à nouveau à compter de la notification de cette décision. L'ALDA doit publier une offre d'accès raisonnable à son réseau FttH au plus tard le 19 juin 2024.

### 6/ Questions diverses.

#### a- Réglementation Immeubles de Moyenne Hauteur

Septembre 2023 : réunion organisée à l'initiative de l'ALDA : Mairie / CCHC / CAUE / commission urbanisme de l'ALDA : discussion sur les nouvelles démarches à entreprendre pour modifier le cadre légal

Novembre 2023 : courrier CCHC / Ministre de la transition écologique : demande de moratoire contrant la sécurité incendie

Décembre 2023 : Courrier CCHC / Président du SDIS, Président du CAUE, Préfet, Président du département : demande jderdv sur site en février 2024

#### b- Recharge des véhicules électriques à l'intersaison / Fermeture du parking couvert en novembre si enneigement

